

### **Avec 10 830 défaillances d'entreprises, le 3<sup>e</sup> trimestre 2017 est le meilleur depuis 10 ans !**

La société Altares, partenaire exclusif en France de Dun & Bradstreet, 1<sup>er</sup> réseau international d'informations BtoB, présente son étude des défaillances d'entreprises pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2017. Thierry Million, directeur des études d'Altares, estime que la croissance est retrouvée : « Cet été, le nombre trimestriel de défaillances d'entreprises est tombé sous le seuil des 11 000 pour la première fois en dix ans. Cette meilleure résistance des entreprises permet de ramener le nombre d'emplois menacés par les procédures judiciaires à 33 800. Il y a seulement 3 ans, nous en comptons 22 000 de plus. En données glissées sur douze mois, septembre signe la 34<sup>e</sup> baisse mensuelle consécutive du nombre de défaillances d'entreprises, exception faite de trois mois en 2015, où la hausse était de seulement l'épaisseur du trait. » En tendance, le nombre de jugements d'ouverture baisse encore sensiblement ce troisième trimestre (-5,2 %/3<sup>e</sup> trimestre 2016), mais légèrement en retrait par rapport à l'évolution sur 9 mois (-6,4 %) et sur 12 mois (-8,3 %). Chacune des natures de procédure est en recul par rapport à l'été 2016 : 220 procédures de sauvegarde, soit seulement 2 % de l'ensemble des décisions, ont été prononcées. Si, sur le 1<sup>er</sup> trimestre, les très petites entreprises parvenaient à peine à passer dans le vert, sur le 2<sup>e</sup> trimestre, la tendance était forte (-6,7 %) et s'est confirmée (-6,7 %) cet été 2017. Les TPE de 3 à 9 salariés parviennent à stabiliser la sinistralité après avoir enregistré ces derniers trimestres des baisses très importantes (-20 % il y a un an). Le chiffre repasse dans le rouge (+3,7 %) pour les PME de 20 à 49 salariés après avoir, comme les TPE, connu des améliorations rapides sur de nombreux trimestres. La sinistralité des PME de 50 à 99 salariés se stabilise à un niveau bas, pendant que celle des PME de taille plus importante, à partir de 100 salariés, se réduit sensiblement (-23 %). Dans le classement par secteurs, « la construction conserve une tendance à deux chiffres (-10,9 %), tirée notamment par le gros œuvre (-11 %), et plus précisément la construction de maisons individuelles (-22 %) ou la maçonnerie générale (-8 %). L'amélioration est de -8 % dans le second œuvre et -11 % dans les travaux publics. Dans l'immobilier, les agences enregistrent un recul de 41 % du nombre de procédures cet été. Le commerce (-2,2 %) offre des tendances hétérogènes. Ainsi, la réparation de véhicules automobiles patine (+1 %) tandis que les défaillances d'entreprises augmentent de 11 % dans

l'alimentaire ou de 29 % dans les soins de la personne et l'optique. Il est une branche, en revanche, où la détente est très marquée, c'est celle de l'habillement (-29 %). Plus précisément le nombre de dépôts de bilan de magasins de détail spécialisés était en constante augmentation d'été en été depuis 2008, jusqu'à établir un record l'année dernière avec 299 défaillances. Ce troisième trimestre 2017 signe une amélioration remarquable. Le secteur ne compte plus que 206 défaillances. Les activités à destination du consommateur sont généralement bien orientées notamment la restauration traditionnelle (-7 %) qui tombe juste sous les 700 défaillances (696) pour la première fois depuis six ans (663 en 2011 T3), mais aussi les salons de coiffure (-9 %) avec 179 défaillances, là encore le meilleur chiffre depuis l'été 2011 (156). L'hébergement semble afficher un mauvais chiffre (+17 %), mais en réalité la sinistralité de l'été 2016 avait été très faible. L'industrie continue d'être bien orientée (-4,3 %), notamment dans l'agroalimentaire (-7 %) porté par la moindre fragilité des artisans boulangers (-10 %), dont moins de 200 (192) comme durant l'été 2012 ont dû déposer le bilan. Dans les services aux entreprises, le conseil en communication et gestion bascule à nouveau dans le rouge (+11 %), après des étés 2015 et 2016 plus favorables, tandis qu'au contraire les services d'architecture et d'ingénierie (-15 %) poursuivent un redressement rapide amorcé dès l'été 2015. De même, dans les services informatiques, la programmation informatique reste sous tension (+7 %) alors que le conseil en systèmes et logiciels informatiques (-16 %) est sur une belle tendance depuis cinq étés. Les défaillances de transporteurs routiers de fret de proximité se stabilisent à un niveau bas aux environs de 150 procédures sur les 3<sup>e</sup> trimestres 2016 et 2017, soit une quarantaine de moins que lors des trois étés précédents. Pour le fret interurbain, en revanche, elles augmentent de 12% ce trimestre après une précédente hausse de 7 % durant l'été 2016. Mais c'est dans les transports de voyageurs que l'évolution est la plus sévère, et plus précisément chez les taxis. Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2014, 24 d'entre eux avaient connu la défaillance, ils étaient 36 l'été suivant puis 55 un an plus tard, et sont 74 cet été 2017, trois fois plus de dépôts de bilan en seulement trois ans ». (Source : Altares)